

Le nom Guerlesquin, 9

Lis et les, la légende du château

Je relis mes sources, dictionnaires et autres documents ; *lis*, ou *les* qui l'a remplacé, ou encore *lez* (un village s'appelle *Le Lez* à Guerlesquin) signifieraient ou *Cour* (*seigneuriale, de justice*) ou bien *demeure seigneuriale* (un château ou un manoir en quelque sorte).

Il faut trancher entre les options *Cour de justice* et *demeure seigneuriale*.

La formation de bourgades autour de la *demeure seigneuriale* d'un chef (noble, guerrier, gouverneur, religieux...) était courante.

Quelques érudits ont écrit que notre agglomération s'est formée de cette manière, autour d'un château. À ma connaissance, aucun d'entre eux ne l'a démontré valablement.

On s'est borné, je le crains, à reprendre, sans bien vérifier ou même sans ne rien vérifier du tout, ce qu'Yves Le Brigant avait écrit. Rappelons-nous le conte éducatif d'autrefois, *L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours*. Une supposition initiale sans fondement, reprise comme une chose admise, et présentée à leur sauce par des personnes disposant d'une certaine notoriété, devient souvent une vérité première.

Le Brigant avait d'abord exprimé doctement ceci dans un article intitulé *Origines et vieilles maisons de Guerlesquin* du Tome 89 du *Bulletin de l'Association bretonne*, en 1980 :

Le lieu où se dresse aujourd'hui la bourgade devait être quasi-désertique, lorsque le chevalier Even Guen y édifia au début du XI^e siècle un château de terre : ce dernier se dressait à 150 m environ au Nord du haut de la place actuelle, à 400 m à l'Est de l'ancienne voie de Toull-an-Herri à Carhaix. Le « tosen » ou butte seigneuriale servant d'assise au vieux château s'élevait à l'endroit où a été construite plus tard la maison de feu Mme Buanec. Cette motte a été arasée ainsi que les remparts de terre qui l'entouraient. Seule en conserve le souvenir l'ancien « Parc ar Zant », pièce de forme ovale (200 m x 95 environ).

Portons d'abord au crédit d'Yves Le Brigant qu'il n'a pas, lui, modifié le nom d'*Even Guen*, quand les « bretonnistes » sans pudeur d'aujourd'hui se sont autorisés à le déformer en *Gwen*. Un patronyme se respecte ! Il est invariable quelle que soit la langue dans laquelle on l'emploie. Dans les textes les plus anciens citant celui qu'on nous présente comme ayant été notre premier seigneur, dans principalement le célèbre *Livre des Ostz*¹ (1294), il n'était question que d'*Even Guen*, pas d'un *Gwen* à la sauce folklorique.

¹ Un document par lequel le Duc de Bretagne Jean V convoquait ses vassaux immédiats à Ploërmel en définissant la contribution militaire de chacun d'entre eux, notamment combien chacun devait lui fournir de chevaliers combattants.

Dans un article de la même publication de *l'Association bretonne* en 1982, Le Brigant ramène ce qu'il avait énoncé initialement au niveau de simples présomptions :

Six « parc ar vouden » et un « liors ar vouden » (à l'extrémité nord autorisent à certifier que notre château avait une motte (*mouden* en breton) servant d'assise à une tour sûrement en pierre, la demeure même du seigneur.

Selon des photos aériennes de 1978 (succursale de Nantes), les remparts étaient un mélange de terre et de blocailles. Des buissons épineux renforçaient la défense. De l'ancienne motte, on ne voit rien, je présume qu'elle se dressait un peu au nord de la villa de notre précédent notaire.

J'ai exploré le cadastre de 1838. J'ai lu et relu tout ce qui concerne Guerlesquin. Je ne prétends pas que Le Brigant voyait double, mais je ne trouve pas dans le secteur indiqué ses six *parc ar vouden* et son *liors ar vouden*. Voici, photos à l'appui, ce que j'ai trouvé de susceptible de correspondre à ce qu'il répertoriait : un *Liors parc an dossen* (courtil du champ de la motte), deux *Pc* (parcs) *an dossen*, peut-être un autre (le *P*), et un *Pc* (Parc) *an dossen bian*, ces cinq terrains qualifiés de terres labourables (*T.Lab*)

59	Billette	13	59	Guerlesquin	P. an dossen	T.Lab
----	----------	----	----	-------------	--------------	-------

66	Billette	13	66	Guerlesquin	P. an dossen	T.Lab
----	----------	----	----	-------------	--------------	-------

67	Fercoq Jean le plongeon	166	67	Guerlesquin	P	T.Lab
68	Henaff J ^{me} & Bouchel	223	68	Guerlesquin	P. an dossen bian	T.Lab

69	Bolet J ^{me}	30	69	Guerlesquin	P. an dossen	T.Lab
----	-----------------------	----	----	-------------	--------------	-------

Il est bien question d'une *motte* (*dossen*), d'une *motte féodale* dite aussi *castrale* vraisemblablement. Une motte sur laquelle devait être juché plusieurs siècles avant l'édition de ce cadastre, une construction rudimentaire appelée *château*. D'où le nom *motte castrale*.

De là à déduire ce qu'imaginait avec force détails Le Brigant il y a un peu de marge.

D'ailleurs, ceci est louable, dans son second article, reconnaissant s'être trompé, il ne voyait plus le « château » d'*Even Guen* au même endroit. Ni dans la même paroisse.

L'aveu du 10 mars 1448 de Jehan de Penhouet (second fils de l'ancien amiral de Bretagne), liasse B 1791 (Archives de la Loire-Atlantique) m'a permis de retrouver la situation probable du vrai « château Even Guen » en Plouégat-Guerrand (châtellenie puis canton de Lanmeur). Cette déclaration mentionne des terres et des landes au lieu dit *Les Guen* (écriture exacte du texte). Un aveu moins ancien signale des conventions *Lesven*.

Puis, dans son opuscule *Les deux étymologies de Guerlesquin* publié en 1984, Le Brigant, revenant sur ses photos aériennes, écrit ceci :

C'est la photographie aérienne qui m'a sauvé. Au premier regard, je vis que le "château de la ville" occupait tout le parc de l'ancien Notaire, M^e Buanec. Le site n'était qu'une terrasse, légèrement en pente vers l'est. Pas de cours d'eau, aucune défense naturelle, si ce n'est un petit marais vers l'ouest.

De la tour, on dominait toute la vaste place et les premières cabanes du bourg.

A vrai dire, ce château n'était pas un ouvrage militaire mais un manoir résidentiel. Le fait que Guerlesquin n'ait jamais été attaqué le prouve.

Soyons attentifs aux mots. Notre historien local avait vu d'un... *premier regard* sur une *photographie aérienne*, qu'un *château* - attention, pas n'importe quel château, le *château de la ville* dit-il - occupait *tout le parc* de Buanec, l'ancien notaire. Pour ceux qui l'ignoreraient, il s'agit du terrain de la propriété faisant face au cimetière du côté de son entrée, en surplomb de la route qui les sépare.

Puis Le Brigant nous apprend que *de la tour, on dominait toute la vaste place*. Quelle tour, quelle vaste place ? Il ne le dit pas. Est-ce une tour de son fameux *château*, est-ce une tour à côté du *château* ?

À vrai dire s'est repris Le Brigant, c'est un *manoir résidentiel* qu'il y avait là.

On aimerait vraiment voir sa *photo aérienne*. Ceux qui ont pris pour du bon pain ses dires n'évoquent pas cette photo, pourtant pied de voute du raisonnement.

En tout état de cause, l'affirmation de notre Le Brigant, non accompagnée de la moindre justification, est peu convaincante. À l'analyse, elle ne l'est vraiment pas du tout.

Ainsi, par exemple, ce que les deux dernières phrases tentent de démontrer est incohérent. Dire que le fait que *Guerlesquin n'ait jamais été attaqué prouve* que le « château » *n'était pas un ouvrage militaire*, c'est comme dire « *que l'on n'ait jamais rien volé dans ma voiture prouve que je ne la ferme jamais à clé* ». Quelle preuve ? C'est absurde !

Dans un ouvrage déjà cité ici et dans un document sous la marque du *Ministère de la culture* et celle d'une instance régionale, publiés il y a peu de temps², il est écrit aussi que des recherches auraient en 2012 décelé des traces d'une *villa gallo-romaine* sur ce terrain. Où sont donc les résultats de ces recherches dont on ne fait que trop vaguement état ? Ce ne doit pas être secret tout de même !

Maintenant, on trouve ceci dans le document officiel cité :
La source de ces propositions est le premier document connu se rapportant à Guerlesquin : le livre des Ostz

² Je ne suis pas plus précis, je ne suis pas l'*Inquisition* et je sais trop combien tout le monde peut se tromper.

Et sur le site instructif *infobretagne.com*, on lit aussi ceci dans un article intitulé **ETYMOLOGIE et HISTOIRE de GUERLESQUIN :**

« Attestée dans le *Livre d'Ost*, en 1294, une bourgade aurait émergé au XI^{ème} siècle ».

Eh bien, ne vous donnez pas la peine de chercher dans le *Livre des Ostz* pour vérifier ces dires. Dans ce document rare, aucun mot, aucune phrase ne se rapporte à *Guerlesquin*, *Guerlisquin*, ou à tout autre nom susceptible d'évoquer notre paroisse ou bourgade.

L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours vous disais-je. Des suppositions contestables de Le Brigant, répétées et reprises à loisir, font maintenant loi dans des documents officiels et d'autres écrits a priori sérieux.

Je me le reproche, il n'est pas généreux de faire l'inventaire de toutes les confusions de Le Brigant, ni de relever celles de l'abbé Stéphan, autre « historien » local plus ancien qui n'était pas à une confusion près non plus³. Ni de jeter la pierre à ceux aujourd'hui dont la seule faiblesse est d'avoir une confiance aveugle en ce qu'écrivent ceux qu'ils pensent incapables de commettre des erreurs.

Sauf que ce que tous ces braves gens ont écrit sans preuves tangibles, n'est à prendre que comme hypothèses, comme possibilités, comme pistes de recherche. Cela vaut pour tout historien, amateur ou professionnel, obscur ou de renom.

Voyez, les noms *Parc ar vouden* (champ de la motte) et *liorz ar vouden* (courtil de la motte) de parties dudit *Parc ar Zant*, sont des indications non contestables ; le cadastre en fait foi.

Oui, il est probable qu'ils signifient qu'il y avait là une *motte féodale*. D'accord, mais y avait-il pour autant une *demeure seigneuriale* (*lis* ou *lez*) sur cette motte ?

Personnellement, mais mon avis de béotien n'a aucune importance, je suis très prudent à l'égard de cette hypothèse de *demeure seigneuriale*..., tout en étant prêt à y souscrire si des **preuves solides** nous sont apportées.

L'hypothèse *cour de justice* me sourit davantage. La fonction de justice a été une caractéristique importante, peut-être la principale, de l'histoire ancienne de notre commune et ce probablement dès l'époque où l'on a commencé à l'appeler *Guerlisquin*, époque pouvant se situer lors de l'installation de migrants venus d'outre-Manche sous l'autorité de chefs religieux fondateurs de paroisses, soit il y a environ mille ans. Ou même avant déjà.

Il y a peut-être deux mille ans qu'avaient été érigées des potences sur *park ar justiçou* (champ de la justice) ou sur *goarem⁴ ar justiçou* (garenne de la justice) de chaque côté de la voie romaine Carhaix-Port-Yaudet, près de là où est notre terrain de foot d'aujourd'hui.

Je n'ose imaginer que nos ancêtres aient pu vouloir pendre un malandrin (que de telles exécutions aient eu lieu ou pas) sans la moindre décision de justice même sommaire. Il aurait donc existé logiquement alors une instance de justice locale.

³ Ces chercheurs volontaires et méritants n'avaient pas à leur disposition les moyens dont disposent leurs successeurs aujourd'hui. Rendons-leur hommage... en ne négligeant pas d'analyser leurs trouvailles.

⁴ Ecrit *Gwaremm* en ce détestable mais nécessaire *breton contemporain* qui nous a inventé des *Gwerliskin* et des *gozh ker*.

Dans cette hypothèse, *Guerlis* aurait donc pu signifier *La cité de la Cour* (de justice), l'hypothèse *La cité de la résidence du seigneur* (les deux formules à améliorer) ne devant pas être irrémédiablement abandonnée. Suppositions, suppositions...

Et si c'était *quin*, prononcé *quinn*, troisième partie du nom *Guerlisquin*, qui arbitrait entre ces deux hypothèses ?

À suivre